

LETTRE DE RENTREE DE L'INSPECTION PEDAGOGIQUE D'ARABE

Paris, le 03 novembre 2017

Chères / chers collègues,

Comme il est d'usage et toujours avec le même plaisir, nous vous adressons cette lettre de rentrée. Nous espérons que l'été fut à la hauteur de vos espérances et que vous abordez cette nouvelle année scolaire avec enthousiasme et conviction.

Cette lettre de rentrée est l'occasion de rendre hommage à Rachida Dumas qui est partie pour de nouveaux horizons levantins. Pendant de nombreuses années madame Dumas a mis au service de l'enseignement de la langue arabe son professionnalisme et ses qualités humaines, qu'elle soit remerciée pour son engagement sans faille et son dévouement. Nous accueillons donc une nouvelle inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale, Fatéma Mezyane, qui sera en résidence à Marseille. Nous attirons votre attention sur la nouvelle répartition des académies.

En cette rentrée, nous souhaitons la bienvenue à tous les enseignants arrivant dans notre discipline et dans les académies. Nous saisissons l'occasion pour féliciter les lauréats des concours et remercier l'ensemble des professeurs pour leur implication auprès des élèves, la qualité de leur travail et leur engagement.

Nos visites en établissement nous ont donné l'occasion de mesurer votre investissement, la diversité des projets menés et notamment la richesse de certains EPI.

La plupart d'entre vous ont assuré le rayonnement de la langue arabe à travers différents projets (sorties pédagogiques, célébration de la journée mondiale de la langue arabe, projets réalisés dans le cadre des sections expérimentales de langues et cultures méditerranéennes), nous vous en félicitons. Nous vous rappelons que les assistants de langue vivante contribuent au rayonnement de la langue et de la culture arabes dans les établissements où ils sont affectés. Aussi nous nous réjouissons de voir que le nombre de territoires qui les accueillent est en nette augmentation. Nous vous remercions de les accompagner dans leur installation.

De nouveaux axes de travail pour la discipline :

- L'année dernière nous avions évoqué notre volonté de mutualiser les expériences et les ressources. Nous poursuivons ce travail et un outil devrait voir le jour cette année.

- Le référentiel de compétences pour les niveaux A1 et A2 est en phase de finalisation.

- Cette rentrée voit la mise en place du PPCR et donc de nouvelles modalités d'évaluation et de suivi des enseignants. Les rendez-vous de carrière constituent désormais le cadre de l'évaluation. Construits à partir d'une inspection dans la classe, et suivis d'un entretien avec l'IA IPR et avec le chef d'établissement, ils donneront lieu à un compte rendu élaboré en partie par l'IA IPR et par le chef d'établissement. Le rendez-vous de carrière sera l'occasion, d'une part, de faire le point sur les pratiques pédagogiques et, d'autre part, d'appréhender le travail de l'enseignant en amont de la visite mais également en termes de perspectives. C'est un moment que nous ne saurions trop vous conseiller de préparer.

Entre chaque rendez-vous de carrière, le PPCR constitue également le cadre de l'accompagnement des professeurs et des équipes par le biais de rencontres avec l'IA IPR, de visites conseil, de réunions d'équipe d'enseignants travaillant dans le même bassin ou la même zone.

Enfin, et comme tous les ans nous vous rappelons que votre présence est requise aux formations disciplinaires et nous vous invitons à faire acte de candidature pour les stages en interlangues dans vos académies. En attendant le plaisir d'échanger et de travailler avec vous lors des différentes réunions, stages de formation ou animations pédagogiques, nous vous souhaitons une année riche et fructueuse sur le plan professionnel et personnel. Pour tous les échanges nous vous demandons de privilégier le courrier électronique et d'utiliser vos adresses académiques.

Fatéma Mezyane Académie d'Aix-Marseille Place Lucien Paye 13621 Aix en Provence Cedex 06 07 97 23 79 fatema.mezyane@ac-aix-marseille.fr Aix-Marseille, Clermont-Ferrand., Corse, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nice, Paris, Toulouse	Dounia Zebib Académie de Paris 12 Boulevard d'Indochine 75019 Paris 06 19 18 62 41 dounia.zebib@ac-paris.fr Amiens, Besançon, Caen, Créteil, Lille, Nantes, Orléans-Tours, Paris, Rennes, Rouen	Ali Mouhoub Académie de Versailles 3 boulevard de Lesseps 78017 Versailles 06 74 33 38 38 ali.mouhoub@ac-versailles.fr Bordeaux, Dijon, La Réunion, Limoges, Nancy-Metz, Mayotte, Poitiers, Reims, Strasbourg, Versailles
---	--	--

ANNEXE

Textes réglementaires

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter l'ensemble des textes officiels relatifs aux programmes d'enseignement, examens et textes réglementaires sur [Eduscol](#)

Descripteurs - A1 à C1

Télécharger les descripteurs des capacités des niveaux A1 à C1 par activité langagière. C'est un outil de référence indispensable à la conception des apprentissages et de l'évaluation
http://cache.media.education.gouv.fr/file/special_9/20/7/langues_vivantes_155207.pdf.

L'enseignement obligatoire

Socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Evaluation du socle commun

Programme des cycles 2, 3 et 4

Les ressources d'accompagnement des nouveaux programmes de langues vivantes pour les cycles 2,3 et 4 (<http://eduscol.education.fr/cid100364/ressources-pour-les-langues-vivantes-aux-cycles-4.html>) constituent des aides précieuses pour construire les apprentissages des élèves et élaborer les programmations. Elles proposent des outils pédagogiques, didactiques et scientifiques très utiles structurés autour de quatre grands axes :

- créer un environnement propice à l'apprentissage
- élaborer une progression cohérente
- ancrer l'apprentissage dans la culture
- croiser les enseignements et les pratiques.

Elles sont illustrées de vidéos qui montrent des exemples concrets de pratiques de classe et qui concernent onze thématiques, telles entraîner les élèves aux activités de compréhension et d'expression, enrichir la compétence culturelle, établir des liens entre les langues et les autres champs disciplinaires, mutualiser et asseoir ses pratiques, ... (<http://eduscol.education.fr/pid31432/enseigner-les-langues-vivantes.html>).*

En matière d'évaluation, un document préparé par l'inspection de Langues Vivantes a été publié (<http://www.langues.ac-versailles.fr/IMG/pdf/courrieripr-lv-evaluation.pdf>) afin de vous aider à évaluer le niveau de maîtrise des élèves en langue vivante lors des bilans de fin de cycle.

Programmes et documents ressources de Seconde

Le Bulletin officiel spécial n°4 du 29 avril 2010 décline le programme de langues vivantes, pour l'enseignement commun et pour l'enseignement d'exploration ou facultatif de la classe de seconde générale et technologique.

Programmes et documents ressources du cycle terminal

Programmes de Première et Terminale

Le Bulletin officiel spécial n°9 du 30 septembre 2010 décline le programme des enseignements communs, des enseignements obligatoires au choix de langues vivantes et de l'enseignement facultatif de langue vivante 3 pour les classes de première et de terminale des séries générales et technologiques

Les ressources pour les langues vivantes proposent une déclinaison par langue des notions au programme du cycle terminal, accompagnée d'une démarche détaillée et de simulations de l'épreuve d'expression orale au baccalauréat.

L'enseignement spécifique de littérature étrangère en langue étrangère vise à développer le goût de lire et à augmenter l'exposition de l'élève à la langue.

Les documents ressources pour l'enseignement de « Littérature étrangère en langue étrangère »

L'enseignement technologique en langue étrangère. Les séries Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable(STI2D), Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A) et Sciences et technologies de laboratoire (STL) proposent un enseignement ancré dans les contenus disciplinaires de ces séries. (Bulletin officiel spécial n°3 du 17 mars 2011)

BTS

Les référentiels des BTS sont en constante évolution. Il incombe à chacun de consulter le référentiel spécifique aux sections dans lesquelles il enseigne.

Les référentiels des BTS

Accompagnement personnalisé

Les enseignants de langues sont de plus en plus impliqués dans ce dispositif. Pour le cycle terminal, l'accompagnement personnalisé est un espace permettant de développer des compétences transversales et disciplinaires, notamment dans le cadre des sections LCM qui sont également utiles pour les épreuves du Baccalauréat, notamment les épreuves orales.

Diplôme de compétence en langue (DCL) arabe

La date des sessions 2016- 2017 pour l'arabe est fixée aux 15 décembre 2017 et 1^{er} juin 2018

Assistants

L'accueil des assistants dans les établissements est un temps fort de leur intégration. Leur rôle est essentiel. Il convient de les associer à la conception et à la réalisation de projets dans les classes, hors des classes ou dans le cadre de partenariats extérieurs.

Formation continue

Il vous est vivement conseillé de vous inscrire à un stage individuel du Plan Académique de Formation de votre académie (inscription au PAF par GAIA accessible sur les sites des académies) et de participer à des stages d'établissement.